

# Le petit monde de Crisnée

Octobre 2023

La commune de Crisnée est dotée de nombreux trottoirs asphaltés. Chaque année le Collège communal applique un plan de réparation et de création de nouveaux trottoirs. Il en va de même pour les voiries.

L'élaboration de ce plan annuel est basé sur les observations du Collège, du service travaux ainsi que sur vos demandes et vos observations lesquelles peuvent nous être communiquées :

- par voie postale (Collège communal, rue du Soleil, 1, 4367 Crisnée)
- par mail ([info@crisnee.be](mailto:info@crisnee.be))
- par téléphone 04/229.48.09 (Christine Lapierre).

Le budget annuel consacré aux voiries et aux trottoirs varie entre 60.000 et 100.000 euros. L'enveloppe étant limitée, il ne nous est pas toujours possible de répondre dans l'année à toutes les demandes.

Durant ce mois d'octobre, des travaux de rénovation/création de trottoirs et réfection de voiries interviendront notamment rue Vincent Bonnechère, rue Pascal et Raphaël Sacré, rue Arbre Saint-Pierre. Si une vigilance accrue vous est demandée aux abords des travaux, ceux-ci n'engendreront pas d'inconvénients majeurs de circulation.

Si des riverains souhaitent que le trottoir devant leur propriété soit pavé et non asphalté, c'est possible, mais dans ce cas, le surcoût par rapport à un trottoir asphalté est supporté par le demandeur.

CRISNEE

**VIDE-DRESSING**

Vêtements et accessoires  
Dames-Hommes-Enfants

**Dimanche 15 octobre 2023**  
de 10h à 18h

Bar &  
Petite restauration

Au profit de Think Pink

Hangar communal  
Rue du Soleil, 1 4367 Crisnée

## Évitez les feux de cheminée grâce à un entretien régulier !

Les feux de cheminée sont malheureusement encore trop fréquents dans notre pays. On en enregistre plus de 3000 chaque année. Que vous vous chauffiez au bois, au charbon ou au mazout, une couche de suie se forme à l'intérieur des parois de votre cheminée au travers des fumées de combustion. Si c'est le cas dans les cheminées traditionnelles, sachez que cela peut aussi arriver dans les conduits en inox.

Avec le temps, la suie s'accumule et forme une substance extrêmement inflammable ressemblant à du goudron, la créosote.

Le principal conseil pour éviter un tel type d'incendie est d'entretenir régulièrement vos cheminées. Cela signifie les faire ramoner au moins une fois par an et ce, par un professionnel compétent. Par la même occasion, demandez-lui de vérifier l'absence de fissures

(risque d'intoxication au CO) ou de fuites et de s'assurer que le tirage de la cheminée est suffisant. Pour rappel, pour une bonne combustion, il est préférable de toujours utiliser du bois sec et non traité et de ventiler suffisamment la pièce.

Si malgré tout, un feu de cheminée venait à se déclarer, composez le numéro d'urgence **112**



## Chiens tenus en laisse – Une obligation

L'article 91 du Règlement général de Police prescrit qu'il est interdit de circuler avec des animaux sur la voie publique sans prendre les précautions nécessaires pour les empêcher de porter atteinte à la commodité de passage ou à la sécurité publique.

Dans ce sens, le détenteur de l'animal doit en conserver la maîtrise à tout moment afin d'éviter les accidents et nuisances quelconques.

En ce qui concerne les chiens, il est interdit de les laisser circuler sur la voie publique et dans les lieux publics sans qu'ils soient tenus en laisse et, s'ils sont potentiellement dangereux, sans être porteurs d'une muselière.



## *Intervention financière dans le coût des abonnements scolaires*

Cette année encore, la commune de Crisnée intervient financièrement dans le coût des abonnements scolaires aux différents transports en commun disponibles en Belgique (TEC, De Lijn, STIB, SNCB).

Pour bénéficier de cette intervention, il faut vous présenter à la Maison communale, rue du Soleil, 1, avec l'abonnement (original ou copie) et sa preuve de paiement. Un numéro de compte vous sera demandé pour nous permettre de procéder au paiement de l'intervention communale. Les demandes d'intervention peuvent être introduites jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2023. Cette intervention concerne les abonnements scolaires aux transports en commun souscrits jusqu'à l'âge de 25 ans.



## *Les Roteux en balade...*

Le voyage des Roteux Hesbignons s'est déroulé du 22 au 24 septembre dernier, en France, à Sedan.

Comme d'habitude ce voyage s'est déroulé dans la bonne humeur et de nombreux kilomètres ont été avalés !

Le voyage pour l'année 2024 est déjà programmé en Normandie.



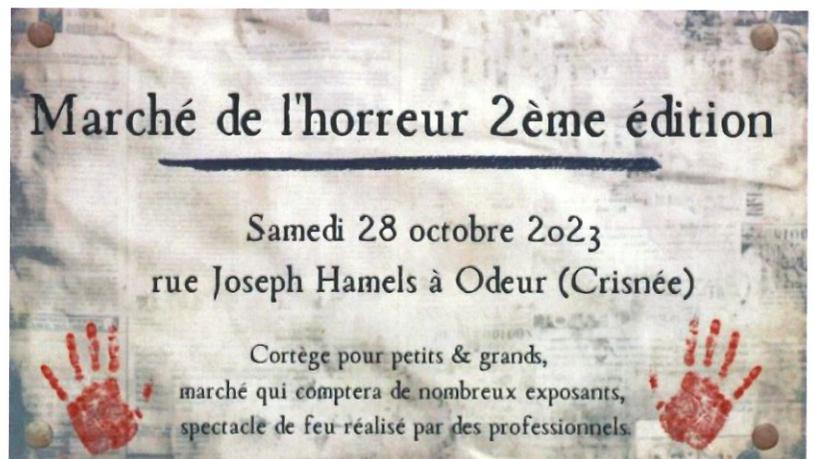
## *La commune de Crisnée n'entretient pas les bulles à verres : c'est honteux !*

La gestion des bulles à verres est de la responsabilité de l'Intercommunale « Intradel ». Par gestion, il y a lieu d'entendre le vidage régulier et le nettoyage des bulles. Cette gestion nous satisfait-elle ? Clairement non ! Nous avons d'ailleurs à nouveau fait part de notre mécontentement auprès des responsables d'Intradel.

Il faut savoir que le choix d'implantation des bulles à verres n'est jamais simple. Par le passé, les bulles à verres de Fize-le-Marsal et d'Odeur ont été supprimées pour cause d'incivilités répétées et ce, probablement parce qu'elles étaient implantées en dehors des agglomérations ce qui évitait le risque de nuisances sonores et olfactives potentiellement générées par ce type d'implantation.

Le site actuel de la rue du Soleil fait l'objet d'une demande de déplacement.

Plusieurs voix se sont élevées pour réclamer la création de sites avec bulles « enterrées ». Si cette solution est évidemment idéale, elle représente un coût important : près de 25.000 euros par site.



**SOIRÉE TOUT FOOT**

**MARC DELIRE**  
**BENOIT THANS**



**JEUDI 26 OCTOBRE À 20H**

Espace Culture et Loisirs JV  
Rue Vincent Bonnechère, 14 - Crisnée

**I ♥ CRISNEE**  
ipbcow

## Soirée foot

Ce jeudi 26 octobre, à 20h, à l'Espace Culture et Loisirs JV, rue Vincent Bonnechère, 14, à Crisnée, la commune de Crisnée vous invite à participer à la conférence TOUT FOOT avec Marc Delire et Benoit Thans.

Nos invités réagiront à des extraits vidéos et échangeront avec vous sans langue de bois (sur le même concept que les conférences F1 et cyclisme également organisées à Crisnée avec Gaëtan Vigneron et Rodrigo Beenkens).

Réservation obligatoire via le formulaire ci-après. Entrée gratuite !

<https://forms.gle/t5Qh3cWfxLtgShUJ9>



**Salle communale de spectacles**  
rue Vincent Bonnechère, 14, 4367 Crisnée

**Les samedis 18 et 25 novembre 2023 à 20h00**  
Repas facultatif avant le spectacle (18h30)

**Les Dimanches 12 - 19 et 26 novembre 2023 à 14h30**  
Repas facultatif après le spectacle

**«Boulets sauce lapin ou vol au vent avec frites»**  
Paf spectacle : 8€ repas : 15€

**Compagnie BEN RAO**  
Présente



**À bal masqué olé, olé**

**Pièce de Christian Rossignol adaptée en wallon liégeois par Thierry De Winter**  
**Dans une mise en scène de Eric Lismont**

Réservations des places  
par téléphone à partir du dimanche 22 octobre 2023 dès 9 h. : 0472 30 34 84

## Dimanche 15 octobre

Dans le cadre de l'opération « La Fureur de Lire » 2023, la bibliothèque de Crisnée organise ...

## UNE BALADE CONTEE

... en compagnie de Jeanne la Contesse !

Conteuse depuis plus de 20 ans, elle choisira dans son répertoire des contes qui plaisent autant aux enfants (+ de 5 ans) qu'aux adultes.



**Départ à 10h** - Rendez-vous à l'Administration Communale  
Rue du Soleil, 1 à Crisnée pour environ 1h30 de balade

**Collation offerte après la balade !**

Renseignements : Alain MATERNE 0486/851013  
Inscription : 04/2294800 (Administration communale - Service population)



## DIMANCHE 12 NOVEMBRE de 10 à 16h

## BOURSE AUX JOUETS

Réservation **obligatoire** d'un emplacement (gratuit)  
au 04/2294800 (Administration communale - Service population)

Renseignements : Myriam TOMBEUR - 0474/588569  
Alain MATERNE - 0486/851013

Crisnée - Hangar communal - rue du Soleil